

**CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 29 mars 2019**

Excusés : Jean-Luc RIBOULET, Kees VAN DE GOOR (pouvoir à Alain MATHIEU).

Absents : William GARENNE, Lydia GIRAUDET.

Secrétaire de séance : Sylvain GOIGOUX.

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

I. COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU CCAS

Le compte administratif 2018 est voté avec un excédent de fonctionnement de clôture de 1 724.61 €.

Suite à la dissolution du CCAS au 31 décembre 2018, cet excédent sera ajouté à l'excédent de fonctionnement reporté du budget 2019 de la Commune.

Le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil municipal.

II. COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		16 748.25		33 649.43		50 397.68
Opérations de l'exercice	15 645.69	16 732.22	22 028.00	17 285.30	37 673.69	34 017.52
TOTAUX	15 645.69	33 480.47	22 028.00	50 934.73	37 673.69	84 415.20
Résultat de clôture		17 834.78		28 906.73		46 741.51

Affectation du résultat de fonctionnement

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 28 906.73 €, le Conseil municipal décide l'affectation à l'excédent reporté.

Le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil municipal.

III. COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		114 675.57	46 514.75		46 514.75	114 675.57
Opérations de l'exercice	470 678.37	664 005.23	58 449.09	273 735.96	529 127.46	937 741.19
TOTAUX	470 678.37	778 680.80	104 963.84	273 735.96	575 642.21	1 052 416.76
Résultat de clôture		308 002.43		168 772.12		476 774.55

Affectation du résultat de fonctionnement

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 308 002.43 €, le Conseil municipal décide l'affectation à l'excédent comme suit :

- 33 640.88 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement
- 274 361.55 € en recette de fonctionnement reporté.

Le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil municipal.

IV. VOTE DES TAUX DES TAXES

Les taux des 3 taxes directes locales sont maintenus en 2019 pour la 20^{ème} année consécutive :

Taxe d'habitation 7.71 % - Taxe foncière (bâti) 13.68 % - Taxe foncière (non bâti) 54.25 %.

V. SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal décide de fixer les subventions de fonctionnement 2019 comme suit :

- Bagnols Anim's : 2 400 €
- Comité des Fêtes : 3 600 €
- Associations des Jeunes Sapeurs-Pompiers Sancy Artense : 500 €.

VI. TRAVAUX ENFOUISSEMENT RESEAUX

Le Conseil municipal émet un avis favorable aux travaux d'enfouissement des réseaux envisagés par le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz) du Puy de Dôme à Aulnat-Soubre avec une participation financière de la Commune de 50 000 € pour la dissimulation du réseau d'éclairage public, la mise en place de lanternes sur candélabres, poteau bois ou sur façade, la fourniture et la pose des gaines télécoms.

VII. SERVITUDE DE PASSAGE

Le Conseil municipal décide que soit créée au profit des biens cadastrés section ZE n° 23 et 26 sis sur la commune de BAGNOLS au lieudit Aulnat-Soutre une servitude de passage de canalisation d'écoulement des eaux sur la voirie communale à titre gratuit.

SEANCE DU 12 avril 2019

Excusée : Anne MEUNIER (pouvoir à Eric MATHIEU).

Absents : Philippe CHASSARD, William GARENNE, Lydia GIRAUDET.

Secrétaire de séance : Sylvain GOIGOUX.

I. BUDGET 2019 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le budget 2019 est voté **par 7 voix pour et 1 abstention** (Jean-Luc RIBOULET).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	34 799 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	34 799 €
Charges à caractère général	24 726 €	Ventes produits fabriqués, services	9 300 €
Atténuations de produits	2 040 €	Opérations d'ordre	7 664 €
Opérations d'ordre	8 033 €	Résultat de fonctionnement reporté	17 835 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	292 856 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	292 856 €
Immobilisations incorporelles	500 €	Subventions d'investissement	168 825 €
Immobilisations en cours	284 692 €	Emprunts et dettes assimilées	87 091 €
Opérations d'ordre	7 664 €	Opérations d'ordre	8 033 €
		Solde d'exécution sect° d'investissement	28 907 €

II. CHANTIER PEDAGOGIQUE DU JARDIN CONSERVATOIRE

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer le contrat avec Monsieur Olivier Sébastien CHARLIONET, auto entrepreneur, pour un montant de 4 700 € (Durée du chantier : du 16 avril 2019 au 7 octobre 2019 - Nombre d'heures de travail : 300). **Unanimité**

III. CHANTIER JEUNESSE ET RECONSTRUCTION

Le Conseil municipal accepte que l'association Jeunesse et Reconstruction organise un chantier de jeunes bénévoles sur le territoire de la Commune de Bagnols du dimanche 23 juin au dimanche 13 juillet 2019 (entretien des chemins de randonnée). **Unanimité**

IV. BUDGET 2019 DE LA COMMUNE

Le budget est voté à **6 voix pour et 2 abstentions** (Alain MATHIEU et Jean-Luc RIBOULET).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	943 740 €	RECETTES	943 740 €
Charges à caractère général	313 881 €	Charges de personnel	500 €
Charges de personnel	241 000 €	Produits des services et ventes divers	8 300 €
Atténuation de produits	3 000 €	Impôts et taxes	190 479 €
Autres produits de gestion courante	47 749 €	Dotations subventions	333 374 €
Charges financières	500 €	Autres produits de gestion courante	135 000 €
Dotations aux amortissements	12 610 €	Excédent de fonctionnement reporté	276 087 €
Dépenses imprévues	45 000 €		
Virement à section investissement	280 000 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DEPENSES : 720 432 €

TOTAL RECETTES : 720 432 €

Dépenses d'ordre (041) : 0 €

Recettes d'ordre (041) : 292 610 €

		Virement section fonctionnement	280 000 €
		Amortissement immobilisations	12 610 €

Dépenses financières : 37 519 €

Recettes financières : 270 053 €

Emprunts	7 300 €	FCTVA	56 640 €
Dépôts et cautionnements reçus	1 500 €	Excédent fonctionnement capitalisé	33 641 €
Dépenses imprévues	28 719 €	Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00 €
		Produits de cession d'immobilisations	10 000 €
		Solde investissement reporté	168 772 €

Dépenses non individualisées : 1 000 €

Recettes non individualisées : 0 €

Concessions et droits similaires	1 000 €		
----------------------------------	---------	--	--

Dépenses d'équipement : 681 913 €

Recettes d'équipement : 157 769 €

Programmes Dépenses	RAR	Proposition	Total	Recettes	Total
Réaménagement Salle des Fêtes	148 601 €	168 000 €	316 601 €	Subvention DETR Subvention Département	80 280 € 70 914 €
Rénovation chalets du camping	17 812 €		17 812 €		
Rénovation WC publics	30 000 €		30 000 €	Subvention DETR Subvention Département	3 491 € 3 084 €
Parking cabinet médical	6 000 €		6 000 €		
Enfouissement réseaux		60 000 €	60 000 €		
Achat matériel		13 000 €	13 000 €		
Travaux chemins de remembrement		223 500 €	223 500 €		
Jeux d'enfants		5 000 €	5 000 €		
Illuminations de Noël		10 000 €	10 000 €		

V. TRANSFERT DES COMPETENCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal décide de s'opposer au transfert automatique à la Communauté de communes Dômes Sancy Artense au 1^{er} janvier 2020 de la compétence eau potable et de la compétence assainissement collectif des eaux usées. **Unanimité**

VI. LOCATION DE TERRAINS

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer les conventions d'occupation à titre précaire des parcelles cadastrées Section AC n° 66, YE n° 2 et 4 et YN n° 127. **Unanimité**

VII. FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Une formation aux premiers secours va être organisée à la salle des fêtes de Bagnols pour les membres des associations bagnolaises intéressés. Le coût sera pris en charge par la Commune. **Unanimité**

VIII. SOUTIEN AU VALTOM

Les élus du VALTOM s'opposent au projet de plan de prévention et de gestion des déchets ménagers proposé par la Région AURA et invitent l'ensemble des élus et collectivités concernés à faire entendre leur voix auprès de la Région pour une modification substantielle du projet avant son adoption dans les prochains mois. En effet, ce plan occulte en grande partie la gestion des déchets des activités économiques et du BTP. De plus, ce plan prévoit la suppression des

installations de stockage de Déchets non Dangereux (ISDND) en Auvergne. Des camions se retrouveraient sur les routes pour aller stocker nos déchets en Rhône-Alpes, à près de 150 km de leur lieu de production. Ce projet prévoit également que 90% des capacités de stockage de déchets sur la région soient détenus par des entreprises privées dont 70% par une seule et même entreprise etc.... Le Conseil municipal soutient le VALTOM et émet un avis défavorable sur le projet de plan soumis par la Région. **Unanimité**

INFORMATIONS DIVERSES

RECTIFICATIF

Dans le bulletin d'informations municipales n° 20, une erreur s'est glissée dans l'état-civil.

4 naissances ont été enregistrées en 2018 :

Gaspard BOIVIN – Amaya FOULQUIER – Lina GATIGNOL – Gabin MADEUF.

ADMR

L'antenne Cézallier Sancy de l'association ADMR (services à la personne) assure une permanence les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois à la Mairie.

Pour de plus amples renseignements, contactez Madame Anne VALETTE
au 04 73 71 91 78 ou au 06 38 24 13 56.

JARDIN CONSERVATOIRE

Vous êtes conviés à participer aux ateliers destinés à la pérennisation du jardin conservatoire. Chaque vendredi, de mi mai à fin septembre, Olivier sera présent pour animer des ateliers ou vous pourrez choisir ou proposer des petits ou grands travaux en vue d'embellir ou développer cette surface de plus de 2 hectares.

Alors, rendez-vous tous les vendredis de 9 h à 12 h ou de 17 h à 19 h. Chacun amènera l'apéro que l'on partagera des 11 h 45 et 19 h.

Renseignements auprès d'Olivier au 06 52 75 59 29.

PATURE ABANDONNEE CHERCHE ANIMAUX POUR ENTRETIEN

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne cherche à remettre en pâturage **une parcelle de plus de 4 hectares** dans le secteur d'Aulnat-Soutre. Zone humide abandonnée depuis plus de 20 ans, une remise en pâturage permettrait de maintenir la biodiversité du site. Clôtures, point d'abreuvement, réouverture seront pris en charge par le Conservatoire.

Contactez Julien TOMMASINO au 09 70 75 04 95.

LOGEMENTS LOCATIFS

La Commune peut mettre à disposition 2 appartements :

- 1 avec cuisine, séjour, chambre et salle d'eau (loyer de 277 € + 73 € de charges locatives).
- 1 avec coin cuisine, séjour, chambre et salle de bain (loyer de 255 € - 67 € de charges locatives).

S'adresser en Mairie.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

A compter du 1^{er} juin 2019, les horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale seront les suivants :

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi : 9 h 30 à 12 h 30 / Samedi : 9 h à 12 h.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Le secrétariat de Mairie et l'Agence Postale Communale seront exceptionnellement fermés **mardi 18 juin 2019**.

COLLECTE ORDURES MENAGERES

Le syndicat rappelle aux usagers que les poubelles doivent être sorties la veille de la collecte. Les tournées ne se font pas toujours dans le même sens donc pas à la même heure.

PARC EOLIEN

Une visite du parc éolien de Saint-Julien Puy Lavèze est organisée le mercredi 5 juin 2019.

Rendez-vous sur le foirail de Saint-Julien à 14 heures. Covoiturage possible.